



ye Souffrier pierre Grifon marin Grifon
et Jean Grifon tous les trois frères maîtres
maçons de claron avoir reçu du père
Jean Servin propriétaire aux Bellayeu Du
salutaux maîtres de la cabine la somme
de mille trois cent francs la quelle susdite
somme de trois cent francs nous de claron avons
tout payé mont reçu content du dit Servin
dont quitance sans préjudice de tout autre
compte que celui ci fait avanta ce cinq
novembre mil huit cent quarante cinq
à l'exception du père Grifon qui a deux
ne savoir Juvier
le dit argent nous été de une maison
que nous lui avons faite c'est salutaux
Griffon Jean
Griffon W.